

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOÛT 2023



Compte-rendu

L'an deux mil vingt trois, le 24 août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 18 août 2023

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Françoise LE MITOUARD, Réjane LOUIN, Charlotte BERTALOT, Yann BRIAND, Philippe POHAREC, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Théophile PAIMPARAY.

Etaient absents : Guéna PRIGENT Pouvoir à Estelle FORGET

Secrétaire de séance : Réjane LOUIN

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2023-074	Extension du réseau d'éclairage public rue de Trougourérou	Approuver le projet d'extension du réseau d'éclairage public dans la rue de Trougourérou, Accepter le plan de financement proposé et le versement de la participation communale estimés à 52.000,00 € Autoriser le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.	Adopté à l'unanimité
2023-075	Travaux chapelle de Lézingard	Autoriser le Maire à solliciter une aide auprès de la Fondation du Patrimoine pour l'ensemble de ces travaux et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette démarche (convention...), Autoriser le Maire à solliciter une aide auprès de Morlaix Communauté pour cette deuxième tranche de travaux dans le cadre de la restauration du petit patrimoine non classé bâti.	Adopté à l'unanimité

2023-076	Changement huisseries Bâtiment de Pennenez	Approuver le projet de changement des huisseries sur le bâtiment sis à Pennenez, Autoriser le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise RAUB d'un montant de 11.497,50 € HT.	Adopté à l'unanimité
2023-077	Locaux du Mogueïrou – Transport et déconstruction d'un lot de 7 bateaux	Autoriser le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise GUYOT qui procédera à la déconstruction et au transport de ces bateaux, d'un montant de 4.290,00 € HT et qui sera refacturé à Monsieur Laurent CORSON.	Adopté à l'unanimité
2023-078	Droit de préférence vente locaux commerciaux Ti Bras ar Porzh	Décider de ne pas faire valoir son droit de préférence dans le cadre de la vente de ces deux locaux, Demander que soit reportée sur l'acte de vente aux futurs acquéreurs la même clause instaurant le droit de préférence à la commune dans les mêmes termes et sur les mêmes bases (Prix d'achat initial indexé sur l'indice national du bâtiment tous corps d'état (BT 01) dit également index bâtiment.	Adopté à l'unanimité
2023-079	Recrutement d'un Contrat Unique d'Insertion - CAE	Approuver le recrutement d'un CUI -CAE pour les fonctions d'agent d'entretien affecté au service technique, à temps complet pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'à 24 mois, Autoriser le maire à signer la convention tripartite avec l'Etat, le salarié et la Commune.	Adopté à l'unanimité
2023-080	Renouvellement de la commission de contrôle (liste électorale)	Approuver la composition de la commission de contrôle (liste électorale).	Adopté à l'unanimité